



Diagnostic de développement durable 2023

14 mars 2023

Ce document présente les grands enjeux de développement durable (DD) à considérer pour l'élaboration du quatrième plan municipal de développement durable 2024-2030.

BSP Ville de
Baie-Saint-Paul



Table des matières

1. Mise en contexte	3
2. Principaux constats.....	4
2.1 Démographie et économie durable	4
2.2 Qualité de vie, équité et inclusion.....	4
2.3 Protection et mise en valeur de l'environnement	5
2.4 Action climatique.....	6
3. Mise à jour des indicateurs	6
4. Sommaire des indicateurs	7
Annexe 1 : Indicateurs détaillés	9
Annexe 2 : Grille d'analyse de l'IFDD.....	42
Annexe 3 : Tableau synthèse EDS.....	44



1. Mise en contexte

La Ville de Baie-Saint-Paul et l'Institut en environnement, développement et société (Institut EDS) de l'Université Laval annonçaient le 22 avril 2022, l'engagement de la Ville dans la réalisation de sa quatrième planification de développement durable, dans le cadre du projet « Démarche transformationnelle d'Intégration des Objectifs de Développement durable dans les localités » (DTI-ODD).

Ce projet, s'échelonnant sur trois ans et impliquant aussi les villes de La Malbaie, de Québec et de Wendake, vise à développer un modèle de planification de développement durable pour les municipalités, aligné sur les 17 objectifs de développement durable de l'ONU. Les 17 objectifs de développement durable, et leurs 169 cibles forment le cœur de l'agenda 2030. Ils couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation... L'agenda 2030 se caractérise également par la reconnaissance des liens intrinsèques entre les différentes thématiques ainsi que la nécessaire mobilisation de l'ensemble des acteurs, institutionnels comme ceux de la société civile.

Ce diagnostic présente les enjeux de développement durable de Baie-Saint-Paul à travailler collectivement en ateliers de cocréation qui mèneront à un plan d'action de développement durable pour 2024-2030.

Voici la méthodologie adoptée pour dégager les enjeux présentés :

- Tenue de deux rencontres virtuelles avec le comité de suivi du développement durable de Baie-Saint-Paul et des directeurs de services municipaux impliquant l'Institut francophone du développement durable (IFDD) pour réaliser un premier diagnostic aux vues des ODD de l'ONU à l'aide de la grille d'analyse de l'IFDD;
- Mise à jour des indicateurs de suivi municipaux par chacun des services responsables;
- Mise à jour du bilan de réalisation du plan d'action de développement durable 2018-2023;
- Croisement des résultats du diagnostic de l'IFDD, du diagnostic DD de Baie-Saint-Paul et du bilan du Plan d'action DD.

Nous avons également tenu compte des plans, leur état d'avancement ainsi que des études réalisées sur des sujets précis pour bonifier le diagnostic, dont les suivants :

- Bilan du plan d'action de développement durable 2018-2023;
- Plan de réduction des GES 2019-2024;
- Portrait des changements climatiques et identification des risques 2021;
- Étude sur le logement 2021;
- Étude concernant l'impact du tourisme sur la consommation d'eau potable à Baie-Saint-Paul 2021.

2. Principaux constats

2.1 Démographie et économie durable

Entre 2016-2021, le phénomène de vieillissement de la population de Baie-Saint-Paul s'est accru alors que l'âge médian a progressé de deux ans pour atteindre près de 55 ans. Cette situation se démarque du reste du Québec. Dans la province, l'âge médian est de 43 ans, désormais 12 ans inférieurs à celui de Baie-Saint-Paul.

Ce phénomène de vieillissement de la population de Baie-Saint-Paul s'observe également dans la représentativité des groupes d'âge. Tous les groupes d'âge ont diminué sauf celui des 25 à 44 ans qui présente une légère hausse de 1 % et celui des 65 ans et plus qui représente désormais 33 % de la population. Il en est de même pour le taux d'activité qui est inférieur à celui de la moyenne provinciale.

Par ailleurs, la population a augmenté de 225 personnes par rapport à 2016 rejoignant les valeurs de 1996. L'augmentation de l'immigration, la pandémie de COVID 19 (2019 et 2020) favorisant le retour dans les régions ainsi que diverses actions ciblant les 19-45 ans prévues au plan de marketing territorial expliquent cette augmentation.

Un plan de développement territorial a été adopté ciblant des créneaux de développement économique pour permettre de diversifier l'économie locale. Les premières actions réalisées sont encourageantes. Il faudrait poursuivre et travailler les projets non réalisés dans le dernier plan DD notamment l'implantation d'une école de niveau supérieur et le développement du pôle agro.

Pour l'éducation supérieure, l'Institut national de la recherche scientifique créera, dans la région de Charlevoix, un centre de recherche sur la ruralité et les grands enjeux des milieux ruraux. Pour Baie-Saint-Paul, cela permettrait à la fois de diminuer les écarts de revenus, de scolarité, du taux d'activité par rapport à la moyenne provinciale.

L'industrie touristique figure parmi les premières industries d'importance à Baie-Saint-Paul. Nous devons travailler à la rendre plus durable et équitable. Cette industrie a des impacts sur l'eau potable, sur les réseaux routiers de même que sur les parcs municipaux et aires naturelles tels que la plage et les milieux plus sensibles. Tourisme Charlevoix s'est engagé dans une démarche de tourisme responsable et Baie-Saint-Paul devra poursuivre ses actions dans ce sens.

2.2 Qualité de vie, équité et inclusion

Baie-Saint-Paul a fait des investissements importants pour conserver ses acquis et attirer de nouveaux résidents, notamment des jeunes familles, pour renverser la tendance du vieillissement de la population. La réfection de l'aréna a été réalisée et répond désormais aux normes environnementales et aux exigences de la population. La Ville devra travailler à la réalisation du projet de centre sportif muni d'une patinoire.



Le Domaine Cimon (Maison René-Richard), site cité, riche en histoire de la peinture canadienne, est désormais une propriété de la Ville. De plus, l'Espace bleu de Charlevoix, implanté à Maison Mère, devrait ouvrir ses portes en 2024. Ces deux équipements ajouteront à l'offre patrimoniale locale.

La question du logement et son accessibilité font l'objet d'un dossier sur lequel la Ville travaille depuis plus de deux ans; des formules adaptées découlant d'une étude et d'un sondage seront proposées aux citoyens en 2023.

2.3 Protection et mise en valeur de l'environnement

L'eau de Baie-Saint-Paul est de bonne qualité; celle de la rivière du Gouffre s'est améliorée et demeure stable avec une bonne qualité bactériologique et physicochimique.

L'eau potable d'excellente qualité est disponible en quantité suffisante. Cependant, les efforts doivent se poursuivre pour réduire la consommation d'eau potable par habitant au seuil fixé par le gouvernement du Québec qui doit prendre en compte l'impact de la clientèle touristique dans la consommation totale d'eau potable par habitant.

Par ailleurs, de nouveaux développements résidentiels sont projetés pour le périmètre urbain, ajoutant à l'offre de logement une centaine de résidences unifamiliales et des immeubles multi-logements contribuant à sa densification. Ces ajouts nécessiteront l'ajustement des bassins d'épuration des eaux usées municipales dont la capacité maximale est atteinte. Des investissements importants sont à prévoir.

Malgré les règlements du plan d'urbanisme durable de 2015 et les politiques et plans d'action adoptés (Protection du ciel étoilé et Protection du paysage), il faut demeurer vigilant dans la protection des paysages.

L'analyse de l'évolution des nouvelles constructions résidentielles à Baie-Saint-Paul confirme que le contrôle de l'étalement urbain demeure un défi. Les nouvelles constructions résidentielles ont davantage contribué à amplifier le problème qu'à densifier la zone urbaine et pourraient menacer la qualité des paysages. La croissance des constructions résidentielles en dehors du périmètre urbain et le nouveau règlement permettant plus de construction de résidences de tourisme en zone de villégiature et forestière pourraient affecter la qualité des paysages.

Rappelons que l'étalement urbain entraîne des coûts plus importants quant à la desserte des services publics (déneigement, routes, etc.), sans parler des impacts sociaux (dépendance à l'automobile) et environnementaux, en matière de gaz à effet de serre.

L'altération de nos paysages pourrait entraîner des conséquences directes sur la qualité de vie citoyenne de même que sur l'attractivité de Baie-Saint-Paul comme destination touristique.

2.4 Action climatique

Les changements climatiques demeurent un enjeu important pour Baie-Saint-Paul. Des mesures ont été prises par la Ville dont la participation au projet pilote « Ville-Vitrine du Canada » permettant de réaliser le portrait des changements climatiques pour son territoire d'ici 2050 et de définir les aléas en découlant. Le tout a été présenté à la population lors d'un forum en septembre 2021.

La Ville et ses partenaires ont fait de belles avancées, notamment avec l'adoption de son deuxième plan de réduction de GES ciblant la réduction des matières résiduelles, la mise en place d'un programme d'aide à la rénovation écoénergétique, la transformation de l'éclairage public à DEL, l'amorce de l'électrification des transports municipaux et l'implantation de bornes de recharge sur son territoire. La construction d'une centrale thermique à la biomasse qui chauffe l'édifice de Maison Mère constitue une action significative pour Baie-Saint-Paul. En plus de générer des économies sur les coûts de chauffage de l'édifice et la réduction de GES, la centrale pourrait générer des revenus si la Ville décidait d'étendre le réseau de chauffage à la biomasse au noyau institutionnel.

La Ville devra travailler à un plan d'adaptation aux changements climatiques qui passera nécessairement par la protection de la biodiversité et l'adaptation des modes de vie.

3. Mise à jour des indicateurs

La section 2 présente une mise à jour des indicateurs ciblés lors du *Diagnostic du territoire* publié par la Ville de Baie-Saint-Paul en 2009. Les indicateurs ont été recensés de façon à donner le portrait le plus précis possible sur la situation observable sur le territoire de Baie-Saint-Paul et de Charlevoix.

Barème d'évaluation de l'état de la situation

La section 2.1 présente le sommaire regroupant l'ensemble des indicateurs, auxquels sont associés des constats sous forme de codes de couleurs. Le sommaire est basé sur *le cadre méthodologique pour la cueillette des données pour l'A21* présenté en 2005 dans le premier diagnostic du territoire de Baie-Saint-Paul et ajusté en 2009.

Un barème simple a été utilisé afin de rendre compte de l'état de la situation pour chaque indicateur :

Vert	Tendance positive, la situation observée est jugée bonne
Orange	Situation à surveiller et potentiellement problématique
Rouge	Situation problématique qui doit faire l'objet de mesures de redressement
Gris (nd)	Information non disponible ou absence de constat

Les constats sont basés sur les tendances émergeant de la mise à jour des indicateurs. Au bas de chaque tableau d'indicateurs, présenté dans l'annexe 1, une explication est donnée permettant de synthétiser et de bonifier le constat apporté.

4. Sommaire des indicateurs

Enjeux	Paramètres	Indicateurs	Sources	Constats
1. Vieillesse de la population et exode des jeunes	Évolution démographique	1.1 Variation de la population	Statistique Canada	O
		1.2 Âge médian de la population		R
		1.3 Représentativité de la population par groupes d'âge		R
		Bilan migratoire		ND
	Niveau de scolarité	1.4 Nombre de nouveaux arrivants par tranche d'âge		R
		1.5 Répartition de la population selon le plus haut niveau de scolarité atteint		O
2. Cohabitation des usages territoriaux à travers un aménagement durable	Étalement urbain	2.1 Évolution des nouvelles constructions résidentielles	Ville de Baie-Saint- Paul	R
	Étalement urbain et cohabitation avec l'agriculture	2.2 Variation du nombre de fermes et des surfaces cultivées	MAPAQ	O
		2.3 Nombre d'émissions d'un permis d'opération d'une résidence de tourisme	Ville Baie-Saint - Paul	O
	Étalement urbain et cohabitation avec le tourisme	2.4 Évolution du parc hôtelier	Tourisme Charlevoix	V
		2.5 Taux d'occupation des unités d'hébergement touristique	Tourisme Charlevoix	V
3. Gestion environnementale intégrée (eau potable qualité et quantité, protection)	La rivière du Gouffre : une rivière à saumons à conserver	3.1 Qualité de l'eau	MDDEP, station du pont Leclerc	V
	Une eau de source d'excellente qualité en grande quantité	3.2 Nombre d'avis d'ébullition l'eau émis	Ville Baie-Saint — Paul	V

de l'environnement et de la forêt)		3.3 Nombre d'avis d'interdiction d'arrosage émis	Ville Baie-Saint — Paul	V
	Une consommation d'eau supérieure à la moyenne québécoise.	3.4 Consommation d'eau potable (incluant les fuites)/an	Ville de Baie-Saint — Paul	O
	Protection du patrimoine culturel et naturel	3.5. Règlement de protection des paysages et du couvert forestier au plan d'urbanisme	Ville de Baie-Saint — Paul	O
	Gestion des matières résiduelles	4. Bilan des matières résiduelles	MRC de Charlevoix	V
4.3 Taux de chômage et taux d'activité		Statistique Canada	V	
5. Gouvernance locale et participation	Participation aux élections municipales et aux dossiers locaux	5.1 Composition du conseil municipal et représentation politique selon le sexe et l'âge	Ville Baie-Saint — Paul	O
		5.2 Taux de participation aux élections municipales		V
		5.4 Nombre de comités impliquant des citoyens		V
6. Équité, cohésion sociale intergénérationnelle (diminuer les inégalités)	Le partage de l'emploi entre hommes et femmes	6.1 Taux d'activité chez les femmes/hommes	Statistique Canada	V
		6.2 Taux de chômage chez les femmes/hommes		V
		6.3 Revenu annuel médian des femmes/hommes		O
		6.4 Taux de scolarité femmes		O
		6.5 Période d'assistance — emploi femmes/hommes		O
7. Qualité de vie : concept intégrateur du développement durable	Logement	7.1 Valeur moyenne des propriétés (rôle d'évaluation foncière)	Statistique Canada	R
		7.2 Logements privés occupés/loués		R
		7.3 Taux d'inoccupation des logements	SCHL	R
	Équipements de loisir et de culture	7.7 Liste des infrastructures culturelles et de loisirs	Ville Baie-Saint — Paul	V

Annexe 1 : Indicateurs détaillés

1.1 Évolution de la population de Baie-Saint-Paul, MRC Charlevoix et du Québec

	1991	1996	2001	2006	2011	2016	2021	% variation 2016-2021
Baie-Saint-Paul	7 335	7 379	7 290	7 288	7 332	7 146	7 371	3,15
MRC de Charlevoix	13 542	13 437	13 166	13 190	13 338	12 997	13 371	2,9
Québec				7 546 131	7 903 001	8 164 361	8 501 833	4,1

Source : Statistique Canada, Recensements de 1996, 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021.

Baie-Saint-Paul a connu une décroissance démographique entre 1996 et 2016. En 2021, elle enregistre une augmentation de 3,15 % (+ 225 h) par rapport à 2016, et retrouve ses valeurs de 1996.

On observe aussi une légère augmentation de la population dans la MRC de Charlevoix (2,9 %). En comparaison, la moyenne provinciale était de 4,1 % et la moyenne nationale de 5,2 %.

La croissance de Baie-Saint-Paul compte pour 35 % de la croissance de la MRC de Charlevoix. Cette croissance suit la tendance observée du « retour en région » provoquée par la pandémie de COVID-19.

Soulignons que Baie-Saint-Paul a mis en place diverses actions pour attirer des nouveaux citoyens et tenter de contrer la décroissance démographique, notamment par l'adoption d'un plan de marketing territorial intégré. Cinq grands créneaux de développement économique ont été retenus : agroalimentaire, économie du savoir, environnement, culture et tourisme durable.

La refonte de sa marque figure au rang des premières actions réalisées pour rajeunir son image et créer une identité forte afin d'obtenir l'adhésion des résidents et celle des tous les secteurs d'activité.

Constat	O
---------	---

1.2 Âge médian de la population, Baie-Saint-Paul, MRC de Charlevoix et du Québec 1991 à 2021

	1991	1996	2001	2016	2021	Variation 2016-2021
Baie-Saint-Paul	44,4	47,8	51	53,1	54,8	1,7
MRC de Charlevoix	44	47,7	50,7	52,8	54,8	2
Québec	38,8	41	41,9	42,5	43,2	0,7

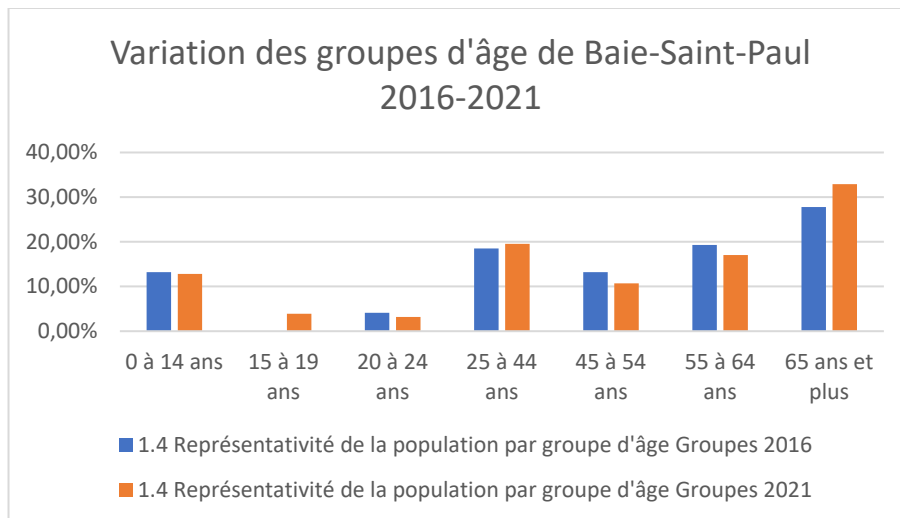
Source : Statistique Canada, Recensements de 1996 à 2021.

L'âge médian de la population de Baie-Saint-Paul a augmenté de près de 2 ans depuis 2016. Il atteint désormais 55 ans. Le vieillissement de la population de Baie-Saint-Paul se compare à la situation observée dans la MRC de Charlevoix. Ce phénomène est plus important ici que dans l'ensemble du Québec puisque, dans la province, l'âge médian est de 43 ans, près de 12 ans inférieurs à celui de Baie-Saint-Paul.

Constat	R
----------------	----------

1.3 Représentativité des groupes d'âge dans la population de Baie-Saint-Paul, 1996 à 2021

Groupes d'âge							Variation
	1996	2001	2006	2011	2016	2021	2016-2020
0 à 14 ans	15,9 %	14,0 %	13,0 %	12,4 %	13,2	12,8	(0,4)
15 à 19 ans	7,2 %	6,4 %	5,5 %	5 %	3,8	3,9	(0,1)
20 à 24 ans	5,0 %	5,8 %	5,4 %	4,3 %	4,1	3,2	(0,9)
25 à 44 ans	29,9 %	25,1 %	21,9 %	19,6 %	18,5	19,6	1,1
45 à 54 ans	16,5 %	19,2 %	18,4 %	16,6 %	13,2	10,7	(2,5)
55 à 64 ans	9,8 %	13,1 %	17,1 %	19,8 %	19,3	17,1	(2,1)
65 ans et plus	15,7 %	16,4 %	18,7 %	22,6 %	27,8	32,9	5,1



Tous les groupes d'âge ont diminué en 2021 par rapport à 2016, sauf les 25-44 ans avec une légère hausse de 1 %, et les 65 ans et plus, en hausse de 5 %.

Les personnes de 45-54 ans ont diminué de 3 % et les 55-64 ans ont diminué de 2 %, au profit des 65 ans et plus, groupe qui a augmenté de plus de 5 %.

Le groupe des 55 ans et plus représente désormais 50 % de la population de Baie-Saint-Paul.

Constat	R
----------------	---

1.4 Nombre d'immigrants par tranche d'âge, à Baie-Saint-Paul

Selon le Recensement de 2021, 155 personnes, c'est-à-dire 2,2 % de la population de Baie-Saint-Paul, étaient nées à l'étranger (immigrants).

Âge à l'immigration	total	H	F	%
Moins de 5 ans	15	10	0	10
5 à 14 ans	10	0	10	7
15 à 24 ans	35	10	20	23
25 à 44 ans	90	50	40	58
45 ans et plus	15	10	0	10

Immigrants récents

En 2021, parmi les immigrants, 65 se sont installés entre 2016 et 2021. Ces immigrants récents représentaient 41,9 % de la population immigrante.

Période	Total	H	F
2011 à 2015	15	0	10
2016 à 2021	65	40	30

Constat	R
---------	---

1.5 Répartition de la population de Baie-Saint-Paul selon le plus haut niveau de scolarité atteint

Diplômes	Variation 2016-2021 (%)					
	Baie-Saint-Paul			Québec		
	2016	2021	Variation	2016	2021	Variation
Aucun diplôme ou grade	23 %	19 %	(3 %)	20 %	18 %	(2)
Études secondaires	21 %	21 %	—	22 %	21 %	(1)
École de métier	21 %	20 %	(1)	17 %	16 %	(1)
Diplôme collégial	17 %	19 %	1	18 %	17 %	(1)
Grade universitaire (bacc et plus)	13 %	17 %	4	21 %	24 %	3

L'analyse du plus haut niveau de scolarité atteint par la population de Baie-Saint-Paul permet d'observer quelques progrès par rapport à 2016.

Le groupe ne possédant pas de diplôme d'études secondaires continue de diminuer en 2021 et se rapproche de la moyenne du Québec avec 1 % d'écart en moins, ce qui est positif. Soulignons cependant que 19 % de la population locale ne possède aucun diplôme ou grade.

Le groupe possédant des études secondaires, soit 21 % de la population, demeure stable et est égal au reste du Québec.

Le groupe dont le plus haut diplôme atteint est un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers (20 % de la population) a légèrement diminué, mais demeure plus élevé de 4 % par rapport au reste du Québec.

Le groupe des diplômés de niveau collégial a augmenté et est légèrement supérieur à celui du Québec de 2 %.

Les grades universitaires et plus ont augmenté de 4 % par rapport à 2016 à Baie-Saint-Paul, mais ils demeurent inférieurs de 7 % par rapport à l'ensemble du Québec.

Le niveau de scolarité de Baie-Saint-Paul se distingue donc de celui observé au Québec. On retrouve

à Baie-Saint-Paul une proportion beaucoup plus importante de personnes dont le plus haut diplôme atteint a été obtenu dans une école de métier et au collégial. La proportion des diplômés universitaires est moins importante que dans l'ensemble du Québec.

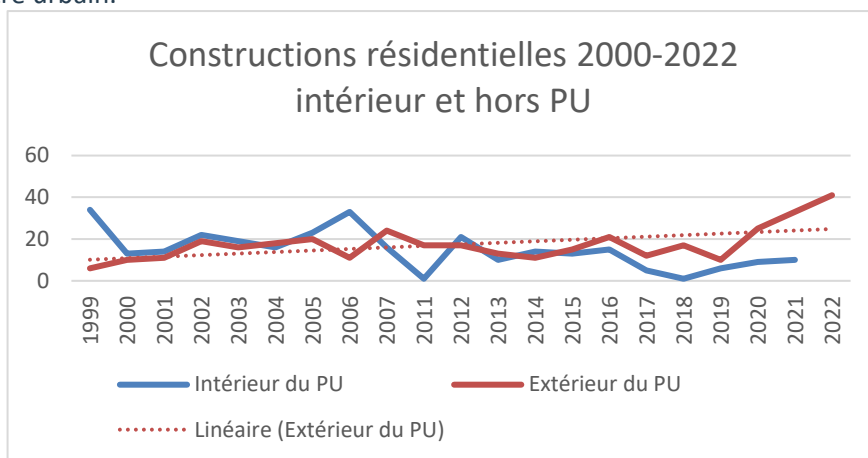
Constat	O
---------	---

2.1 Évolution annuelle des nouvelles constructions résidentielles à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre urbain (PU), Baie-Saint-Paul, 2000-2022

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Intérieur du PU	13	14	22	19	16	23	33	16	6	6	4	1	21	10	14	13	15	9	1	6	9	10	13
Extérieur du PU	10	11	19	16	18	20	11	24	29	21	20	17	17	13	11	15	21	17	25	10	25	33	41
Total	23	25	41	35	34	43	44	40	35	27	24	18	38	23	25	28	36	26	26	16	34	43	54

La Ville a adopté un règlement relatif à la création d'un programme de revitalisation du périmètre urbain en 2012. Par ce règlement, la Ville accordait un crédit de taxes pour les jeunes familles construisant une première résidence familiale sur le territoire de Baie-Saint-Paul à l'intérieur du périmètre urbain. On remarque que le programme a eu un certain impact entre 2012 et 2014, s'estompant dès 2015 et 2016. Au total, 22 jeunes familles ont pu profiter du programme.

L'attractivité de Baie-Saint-Paul et sa popularité pour ses vues sur le fleuve se confirment et s'accroissent. Entre 2021 et 2022, plus du triple des nouvelles constructions se situent à l'extérieur du périmètre urbain.



Constat	R
---------	---

2.2 Nombre de fermes actives recensées sur le territoire de Baie-Saint-Paul, 2004 à 2022

	2004	2007	2010	2020	2022	Tendance
Fermes actives	40	45	44	41	48	V

Source : MAPAQ, Direction régionale Capitale-Nationale, Enregistrement des exploitations agricoles, 2010.

Le nombre de fermes actives recensé sur le territoire de Baie-Saint-Paul a augmenté entre 2020 et 2022 de 7 fermes additionnelles. Il s'agit d'une situation encourageante.

Tableau 2. Évolution des superficies cultivées dans la MRC de Charlevoix

MUNICIPALITÉS	2014	2022	Variation 2010-2022
	(ha)	(ha)	(ha)
Baie-Saint-Paul	1 678	1 809	-81
Saint-Urbain	577	626	-50
Saint-Hilarion	1 808	1 854	-31
Les Éboulements	1 622	1 417	-170
L'Isle-aux-Coudres	520	539	83
MRC de Charlevoix	6 205	6 245	-249

Les surfaces cultivées à Baie-Saint-Paul ont diminué de 81 hectares entre 2014 et 2020. La tendance de diminution de la zone agricole se poursuit.

Nombre de fermes à Baie-Saint-Paul selon le revenu annuel

Découpage territorial — municipalité	5 à < 50 (K)	50 à < 150 (K)	150 à < 500 (K)	500 (K) et plus	Total
Baie-Saint-Paul	23	8	7	3	41

Plus de la moitié des entreprises agricoles de Baie-Saint-Paul ont moins de 50 000 \$ de revenu brut annuel (23). Ce sont donc de très petites entreprises et beaucoup d'agriculture à temps partiel. Il y en a 8 dont le revenu brut annuel se situe entre 50 000 \$ et 150 000 \$, 7 entre 150 000 \$ et 500 000 \$ et seulement 3 dont le revenu brut annuel est de plus de 500 000 \$.

Les plus grandes entreprises sont celles qui font de la transformation et font rayonner notre terroir à l'extérieur du territoire local.

Constat	0
---------	---

2.3 Nombre d'émissions d'un permis d'opération d'une résidence de tourisme

Secteur Baie-Saint-Paul, évolution de 2011 à 2022

Catégories	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2017-2022 (%)
Hôtellerie													
Nbr de permis	14	15	16	16	15	15	13	13	13	13	13	13	-----
Nbr d'unités	298	443	468	443	403	424	393	385	385	385	385	385	-----
Auberge de Jeunesse													
Nbr de permis	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1	-----
Nbr d'unités	41	41	41	41	0	0	52	52	52	52	52	52	-----
Résidence de tourisme													
Nbr de permis	72	85	78	82	81	75	88	91	101	138	172	198	125
Nbr d'unités	170	182	128	128	127	121	139	142	109	146	180	206	48
Gîte													
Nbr de permis	23	25	22	23	22	22	22	22	22	19	18	17	(22.7)
Nbr d'unités	84	92	81	83	78	77	76	76	78	73	66	64	(15.8)

Source : Service de l'urbanisme et du patrimoine Ville de Baie-Saint-Paul

Ce tableau démontre une offre d'hébergement en hôtellerie relativement stable.

En ce qui concerne les gîtes, on remarque une diminution de 5 permis représentant près de 16 % des unités en moins pour ce type d'hébergement entre 2017 et 2022.

La catégorie des Résidences de tourisme a connu une augmentation importante de 125 % par rapport à 2017 pour le nombre de permis et une hausse de 48 % dans le nombre d'unités (chambres).



Selon la loi du Québec¹, constitue un établissement d'hébergement touristique tout établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement est offerte en location contre rémunération, pour une période n'excédant pas 31 jours, à des touristes et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique par l'utilisation de tout média.

En 2020, la Ville adoptait le règlement R757-2020 autorisant un plus grand nombre de résidences de tourisme en zone de villégiature et de foreries. Puis, la Ville adoptait, en 2022, un nouveau règlement limitant le nombre de résidences de tourisme à l'intérieur du périmètre urbain. Cette action a pour objectif de préserver la vie de quartier et d'y retrouver des résidents permanents. Ce même règlement permet l'usage des résidences de tourisme dans les secteurs de villégiature et de foresterie. Cette situation pourrait contribuer à augmenter la demande pour la construction à l'extérieur du périmètre urbain.

Constat	0
---------	---

2.4 et 2.5 Taux d'occupation moyen (%)/an des unités d'hébergement touristique de 4 unités et plus de la région touristique de Charlevoix

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Charlevoix	42,1	42,9	42,6	43,6	47,8	49,5	52,4	49,3	36,6	40,5	
Baie-Saint-Paul	43,6	44,3	44,1	45,5	49,8	51,6	52,7	nd	nd	nd	

Source : ATR de Charlevoix, extrait des enquêtes mensuelles de l'Institut la Statistique du Québec (ISQ) pour les établissements de 4 unités et plus.

Le taux d'occupation des unités d'hébergement avait atteint 52.4 % en 2018. Il a subi les contrecoups de la pandémie due à la COVID-19 en 2019 et 2020 pour remonter légèrement en 2021, mais il demeure loin des valeurs de 2018.

¹ Loi sur les établissements d'hébergement touristique (chapitre E-14.2, a. 6 à 9, 30, 32, 36, par. 16 et a. 37, par. 5). SECTION I DÉFINITIONS, 2021, En ligne [HTTPS://WWW.LEGISQUEBEC.GOUV.QC.CA/FR/DOCUMENT/LC/E-14.2](https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/e-14.2) le 14 mars 2023.

Synthèse touristique totale 2019 MRC de CHARLEVOIX, Région touristique de CHARLEVOIX Visiteurs canadiens (base : 40 km)			
Origines	VISITES-PERSONNES	NUITÉES	RECETTES
			MILLIONS \$
Le Québec	483 000	538 000	108,891
	98,10 %	92,10 %	97,20 %
Canada hors Québec	9 000	46 000	13,043
	1,90 %	7,90 %	2,80 %
États-Unis	-	-	-
	-	-	-
Outre-mer	-	-	-
	-	-	-
TOTAL VISITEURS	492 000	584 000	121,934
Durée moyenne de séjour : 1, 18 nuit			

Source : Statistique Canada, tiré de : Profil 2019, région touristique de Charlevoix, visiteurs québécois âgés de 18 ans ou plus

Valeur en emplois	2 316 emplois directs ou indirects année**
Moyenne de visiteurs/jours	1 348
Moyenne de nuitées/jour	1 600
Moyenne recettes/jour	334,07 \$
DÉPENSE Moyenne/Séjour	247,83 \$
TOTAL des dépenses touristiques des	
Visiteurs canadiens en 2019 :	** <u>121,934</u> millions \$
Dépense moyenne journalière	<u>121 934 000 \$</u> = 208,79 \$
Visiteurs canadiens	584 000 nuits

**En 2019, l'économétrie touristique du Québec pouvait créer près de 19 emplois directs ou indirects par chaque million de dollars de recettes touristiques.

L'industrie touristique est une industrie majeure pour la région. En 2019, année de la pandémie à la COVID-19, le territoire de la MRC de Charlevoix a accueilli 492 000 visites-personnes générant 584 000 nuitées, dont 98 % provenaient du Québec et 2 % du reste du Canada. Les recettes générées totales se chiffraient à 121, 934 M\$.

La valeur en emplois des recettes touristiques se chiffrait à 2 316 emplois directs ou indirects par année dans la MRC de Charlevoix.



Tourisme durable

Baie-Saint-Paul s'est engagée, dans son dernier plan d'action de développement durable, à sensibiliser la population et l'industrie touristique au tourisme durable en collaboration avec les partenaires tels que la Réserve de la biosphère de Charlevoix, Destination Baie-Saint-Paul, l'Association des gens d'affaires, la MRC de Charlevoix et Tourisme Charlevoix.

Plusieurs entreprises touristiques et certains commerces, tout comme les bâtiments municipaux, ont été accrédités « Ici on recycle » par la Réserve de la biosphère de Charlevoix.

Nous avons tenu des forums virtuels sur le tourisme durable en collaboration avec la RBC, Tourisme Charlevoix et l'AGA :

1. Tourisme durable dans Charlevoix;
2. Quelles réponses aux grands enjeux de l'industrie touristique;
3. Les outils de transition vers une industrie touristique plus durable.

Nous avons aussi participé à un Symposium tenu par l'organisation Tourisme durable Québec.

Une étude mesurant l'impact de l'industrie sur l'eau a été réalisée en 2019 et confirme l'impact de l'achalandage touristique sur la consommation d'eau potable de la ville.

Constat	V
---------	---

3.1 Qualité de l'eau de la rivière du Gouffre, résultat des analyses d'échantillons prélevés à la station du pont Leclerc, 2005 à 2021

Année	n échantillons	IQBP6* médian	Qualité
2005-2007	13	68	satisfaisante
2006-2008	18	54	douteuse
2007-2009	18	50	douteuse
2008-2010	18	56	douteuse
2009-2011	18	72	satisfaisante
2010-2012	18	72	satisfaisante
2011-2013	18	80	bonne
2012-2014	18	80	bonne
2013-2015	18	83	bonne
2014-2016	14	82	bonne
2015-2017	17	84	bonne
2016-2018	17	79	Satisfaisante
2017-2019	17	82	bonne
2018-2020	16	78	Satisfaisante
2019-2021	17	87	bonne

Source : Atlas de l'eau. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, En ligne <https://services-mdelcc.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=371faa9786634167a7bdefdead35e43e>, février 2023

*Indice de qualité bactériologique et physicochimique (IQBP) Rivière du Gouffre (station 05130016)

La qualité de l'eau de la rivière du Gouffre demeure stable depuis 2011 avec un indice de bonne qualité.

La qualité a légèrement diminué dans les années 2016-2018 et 2018-2020 où elle était classée satisfaisante. Il s'agit d'une amélioration importante par rapport à la période de 2005 à 2010.

Qualité	Bonne	Satisfaisante	Douteuse	Mauvaise	Très mauvaise
IQBP	80-100	60-79	40-59	20-39	0-19

Constat	V
---------	---

3.2 Nombre d’avis d’ébullition émis par la Ville de Baie-Saint-Paul, 2015 et 2022

Depuis 2016, moins d’une dizaine d’avis ont été émis en raison de travaux exécutés sur le réseau d’aqueduc entraînant des avis d’ébullition préventifs. Les tests effectués ont tous confirmé que l’eau potable était de bonne qualité microbiologique et propre à la consommation.



3.3 Nombre d’avis d’interdiction d’arrosage émis par la Ville de Baie-Saint-Paul, 2004 à 2022

L’arrosage en continu des pelouses et des aménagements paysagers est permis selon le règlement municipal, et ce, en fonction d’un horaire prédéterminé. Depuis 2006, l’eau potable a été disponible en quantité suffisante à Baie-Saint-Paul, et ce, malgré les périodes de sécheresse de plus en plus présentes en saison estivale. La Ville travaille à sensibiliser la population au gaspillage de l’eau potable et à promouvoir des pratiques autres que l’arrosage en continu.



3.4 Consommation d’eau potable (incluant les fuites), Ville de Baie-Saint-Paul, 2003 à 2021

Années	2003	2009	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
mètres cubes		1 229 391	1 085 337	1 176 215	1 223 582	1 189 097	1 146 336	1 172 379	1 097 763
litres/personne-jour	717	591	531	576	577	601	579	525	486

La consommation d’eau potable par habitant poursuit sa lente diminution amorcée en 2009. Les progrès accomplis sont encourageants.

Pour 2021, la quantité d’eau distribuée sur le territoire se chiffre à 1 097 763 m³ ou 486 litres par personne par jour comparativement à 525 l/pers./j en 2020, pour une diminution appréciable de 39 litres/pers./jour. Ce chiffre comprend la consommation des industries, des commerces, des institutions et des immeubles résidentiels ainsi que les pertes d’eau potable (fuites). La cible à atteindre au niveau provincial est de 350 l/pers./jour.



L'étude portant sur l'impact du tourisme sur la consommation d'eau potable à Baie-Saint-Paul², réalisée en 2019, a confirmé l'impact de l'achalandage touristique sur la consommation de l'eau potable de la ville. Selon cette étude, la part « estivale » (juin à octobre) du tourisme dans la consommation d'eau potable pourrait varier entre 28 % et 34 %, avec parfois des pointes à 37 %. Si nous soustrayons l'impact touristique se chiffrant autour de 20 % sur une base annuelle, la consommation moyenne par habitant diminue à plus ou moins 388 l/pers/jour.

Par ailleurs, l'objectif de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) du gouvernement du Québec pour la consommation résidentielle vise 220 l/pers/j.

À Baie-Saint-Paul, la consommation d'eau potable résidentielle demeure légèrement plus élevée, mais les progrès réalisés sont encourageants. La consommation résidentielle de Baie-Saint-Paul était en 2021 de 254 l/pers/j. de 260 l/p/j en 2020 et de 281 l/p/j en 2019.

En ce qui concerne l'indice de fuite dans les infrastructures, la cible à atteindre doit être inférieure à 3. La Ville progresse avec les valeurs de 3,3, en 2021, de 4 en 2020 et de 4,6 en 2019.

La Ville poursuit donc ses efforts pour réduire la consommation d'eau potable, notamment avec son Programme de détection et de réparation de fuites (PDRF), son règlement sur l'utilisation de l'eau potable et son programme de sensibilisation sur l'économie d'eau.

Constat	✓
---------	---

² Étude concernant l'impact du tourisme sur la consommation d'eau potable à Baie-Saint-Paul, https://ieds.ulaval.ca/publications/cahiers-de-linstitut/afficher_publication/details/etude-concernant-limpact-du-tourisme-sur-la-consommation-deau-potable-a-baie-saint-paul/

3.5 Règlement de protection des paysages et du couvert forestier au plan d'urbanisme

La refonte du plan d'urbanisme durable et ses nouveaux règlements adoptés en 2015 ont permis d'intégrer un règlement de protection des paysages et du couvert forestier.

Par ailleurs deux politiques visant à protéger l'environnement ont été adoptées par la Ville :

- La politique de protection du ciel étoilé (2018) et son plan d'action (2019);
- La politique de protection du paysage et son plan d'action (2019).

Depuis l'adoption de ces deux politiques, des actions de sensibilisation auprès de la population ont été réalisées :

- Conférences par des spécialistes sur la protection du ciel étoilé et le paysage;
- Tenue d'une exposition sur le paysage (2021).

La mise en œuvre des plans d'action n'est pas encore amorcée.

Constat	0
---------	---

4 Gestion des matières résiduelles

Baie-Saint-Paul : bilan GMR 2018-2021				Valorisation Matières résiduelles							Élimination/déchets				TOTAL Élimination
				RDD	Résidus verts	Compost. dom.	Matières organiques	Écocentres		TOTAL Valorisation	Rejets écocentres	Secteur municipal	Secteur ICI		
Proportion en Tm	Secteur municipal	Secteur ICI charg. Avant	Centre commercial					(Tm)	(Tm)				(Tm)	(Tm)	Saint- Urbain
2018	488	564	19	9,0	27	40	328	347	14	1836	206	1530	822	487	3045
2019	571	415	20	11,0	24	27	313	440	0	1821	215	1645	926	501	3642
2020	435	482	15	11,5	28	36	618	704	0	2330	78	1030	1110	436	3728
2021	445	501	14	13,0	23	41	704	694	0	2435	74	984	1402	320	4870
TOTAL (Tm)	1939	1962	68	45	102	145	1963	2185	14	8422	573	5189	4260	1744	11 766
		2030			2254				2199			5762		6004	
		3969			8422							11 766			

Selon le dernier bilan 2018-2021 de la MRC de Charlevoix, la population de Baie-Saint-Paul a produit 20 188 Tm de matières résiduelles entre 2018 et 2021, soit en moyenne 5 000 Tm par année. De ce nombre 8 422 Tm ont été récupérées ou valorisées et 11 766 Tm ont été transportées dans un site d'enfouissement pour être éliminées.

Le secteur municipal de Baie-Saint-Paul (incluant les résidents) a diminué son tonnage dans la collecte sélective des matières recyclables de 43 Tm entre 2018 et 2022.

Pour ce qui est de l'élimination des déchets, le secteur des ICI est les plus grands producteurs, on note une augmentation de 580 Tm dans les conteneurs par rapport à 2018. Le secteur municipal s'est amélioré avec 546 Tm en moins par rapport à 2018. En comparaison avec le Québec, en 2021, selon Recyc-Québec, 724 kilogrammes de matières résiduelles par habitant étaient éliminés. L'objectif provincial à atteindre pour 2023 est de 525 kilogrammes par habitant, fixé dans le Plan d'action du gouvernement du Québec. À Baie-Saint-Paul, la moyenne en 2021 se situait à 385 kilogrammes par habitant donc sous la cible provinciale.

Les efforts de sensibilisation devront toutefois se poursuivre pour diminuer la quantité de déchets qui va au site d'enfouissement situé à plus de 300 km de Baie-Saint-Paul. Ceci a un effet direct sur le coût de gestion des matières résiduelles et aussi sur la quantité de gaz à effet de serre produit comme le démontre notre bilan GES de 2017.

Constat	v
---------	---

4.1 ET 4.2 Revenus médian et moyen

Revenu annuel médian de la population active de 15 ans et plus, Baie-Saint-Paul, Charlevoix et Québec, 2001 à 2020

	2015 (\$)	2020	Variation 2015-2020
Baie-Saint-Paul	30 805	38 000	23,36 %
MRC Charlevoix	30 468	38 600	26,69 %
Québec	32 975	40 800	23,73 %

Le revenu annuel médian de la population active a augmenté de 23 % par rapport à 2015. Il suit la tendance du Québec. Cependant, l'augmentation de Baie-Saint-Paul est inférieure à celle de la MRC de Charlevoix, avec près de 5 % en moins.

Revenu annuel moyen de la population active de 15 ans et plus, Baie-Saint-Paul, 2015 à 2020

	2015 (\$)	2020 (\$)	Variation 2015-2020
Baie-Saint-Paul	38 350	44 760	16,71 %
MRC	37 163	45 480	22,38 %
Québec	42 546	51 160	20,25 %

Quant au revenu moyen de la population active, il est :

- En hausse de près de 17 % par rapport à 2015;
- Une hausse moindre que celles observées pour la population de la MRC et celle du Québec, se situant respectivement à 22 % et 20 %;
- Inférieur à ceux de la MRC et du Québec avec des écarts en moins respectivement de 720 \$ et 6 400 \$ par année.

Revenu annuel médian des ménages, Baie-Saint-Paul, Charlevoix et le Québec, 2015-2020

	2015 (\$)	2020 (\$)	Variation 2015-2020
Baie-Saint-Paul	54 741	64 500	17,83 %
MRC Charlevoix	56 806	68 000	19,71 %
Québec	59 822	72 500	21,19 %

Le revenu annuel médian des ménages a augmenté de près de 18 % à Baie-Saint-Paul entre 2015 et 2020. Il se situe à 64 500 \$. Il est cependant légèrement inférieur à celui de la MRC, soit – 3 500 \$ et à celui du Québec, soit - 8 000 \$.

Revenu annuel moyen des ménages, Baie-Saint-Paul, 2001 à 2020

	2015	2020	Variation 2015-2020
Baie-Saint-Paul	69 185	78 300	13,17 %
MRC	68 669	81 500	18,69 %
Québec	77 306	92 000	19,01 %

Quant au revenu moyen des ménages, il a augmenté de près de 14 % pour se situer à 78 300 \$. L'augmentation est moindre que ce qu'a connu la MRC et le Québec qui ont des hausses respectives de 18,75 et de 19 %.

En chiffre, il est inférieur au revenu annuel moyen des ménages de la MRC (-3 000 \$) et à celui du Québec (près de 14 000 \$)

Constat	0
---------	---

4.3 Taux de chômage et taux d'activité

Taux de chômage et taux d'activité, Baie-Saint-Paul, MRC Charlevoix et le Québec, 2015 – 2020

	2015	2020	Variation 2015-2020
Baie-Saint-Paul	8,1	5,2	(2,90)
MRC Charlevoix	9,7	6,2	(3,50)
Québec	7,2	7,6	0,40

Source : Statistique Canada, Recensements

Baie-Saint-Paul a connu en 2020 le plus bas taux de chômage depuis les dix dernières années. Il est inférieur à ceux de la MRC et du Québec.

Taux d'activité, Baie-Saint-Paul, MRC Charlevoix et le Québec, 2015 - 2020

	2015	2020	Variation 2015-2020
Baie-Saint-Paul	56,70	55,1	(2,82)
MRC Charlevoix	56,70	55,4	(2,29)
Québec	64,10	64,1	----

Le taux d'activité a diminué aussi (près de 3 %) durant la même période, contrairement au Québec où il est demeuré stable. Le taux d'activité est lié à la courbe des âges. Rappelons que le groupe de 65 ans et plus a augmenté de 5 %, ce qui peut expliquer la diminution du taux d'activité.

Constat	v
---------	---

5.1 Composition du Conseil municipal, représentation politique selon le sexe et l'âge

	2005	2010	2011	2013	2017	2021
Homme	85 %	85 %	71.4 %	85 %	85	85 %
Femme	15 %	15 %	28.6 %	15 %	15	15 %

Source : Service du greffe, Ville de Baie-Saint-Paul, 2023.

Moyenne d'âge des élus en années	2005	2010	2011	2013	2017	2021
Âge moyen (années)	54	59	59	59	59	53

Source : Service du greffe, Ville de Baie-Saint-Paul, 2023.

Le conseil municipal est fortement composé d'hommes (6 élus sur 7), soit 86 %. L'âge moyen des élus s'est maintenu à 59 ans pendant 7 ans. Aux dernières élections de 2021, des jeunes de 30 ans et moins ont été élus. Ceci a contribué à diminuer la moyenne d'âge à 53 ans.

La parité homme femme au Conseil municipal n'est pas atteinte avec une seule femme sur les sept élus au Conseil. Le phénomène de non-représentativité des femmes en politique est présent à Baie-Saint-Paul tout comme dans le reste du Québec.



5.2 Taux de participation aux élections municipales, à Baie-Saint-Paul et au Québec, 1996 à 2021

	2009	2011	2013	2017**	2021
Baie-Saint-Paul	59 %	63.7 % *	61.70 %	46,80 %	61,6 %
Élections municipales, moyenne du Québec	45 %		50 %	44,80 %	38,70 %

* Il s'agit d'une élection partielle dans le district 1 en 2011.

** En 2017, il n'y avait pas d'élection à la maire ainsi que dans 3 districts électoraux.

Le taux de participation aux élections municipales a été variable au cours des dernières années, avec une augmentation notable à la dernière élection. Il était en baisse à Baie-Saint-Paul entre 1996 et 2009, mais a connu une hausse de 4,7 % en 2011 pour à nouveau diminuer de 2 % en 2013 et ensuite revenir au même niveau qu'en 1996. Il demeure encore loin du niveau élevé de 1999 (69 % de participation), élection faisant suite à la fusion des trois municipalités et qui a vu l'élection d'un seul maire.

Soulignons que le taux de participation aux élections municipales demeure toujours plus élevé à Baie-Saint-Paul que la moyenne québécoise, particulièrement en 2021 avec 23 points de pourcentage plus élevé.

Constat	V
---------	---

5.3 Participation de la population aux séances régulières du Conseil de la Ville de Baie-Saint-Paul

La Ville de Baie-Saint-Paul diffuse en direct la séance ordinaire du Conseil qui se tient une fois par mois sur les ondes de la télévision communautaire. Elles sont ensuite placées en rediffusion, tant à la télévision que sur le site internet de la Ville.

Depuis la pandémie, les citoyens n'ont plus à se déplacer pour venir assister à la séance du Conseil dans le but de poser leurs questions. Ils peuvent les envoyer directement au greffier avant la séance, puis elles sont lues à la période de questions et répondues en direct. Cet indicateur n'est plus pertinent pour mesurer la gouvernance.

Les séances de consultations publiques portant sur des projets spécifiques se poursuivent avec des auditoires d'une trentaine de citoyens. Ces séances sont de retour après la pause de la pandémie et sont toujours aussi populaires.

Constat	V
---------	---

6.1 Taux de chômage homme-femme Baie-Saint-Paul vs Québec, 2015 – 2019

	Taux de chômage (%)					
	2015		2019		Variation 2015-2019	
	H	F	H	F	H	F
Baie-Saint-Paul	10,6	5,2	5,4	5,3	5,20	-0,1
Québec	8	6,3	7,6	7,7	0,40	1,4

Le taux de chômage des hommes de Baie-Saint-Paul a diminué de 5,20 % en 2019 par rapport à 2015, alors que celui des femmes est demeuré stable. Par rapport au reste du Québec, tant pour les hommes que pour les femmes, les taux de 2019 sont inférieurs de près de 2 points par rapport à la moyenne.

Constat	V
---------	---

6.2 Taux d'activité homme-femme Baie-Saint-Paul vs Québec

	Taux d'activité (%)					
	2015		2019		Variation 2015- 2019	
	H	F	H	F	H	F
Baie-Saint-Paul	58,8	54,4	59,00	51,3	0,20	(3,10)
Québec	67,9	60,5	67,40	60,9	0,50	(0,40)

Quant au taux d'activité, il est inférieur à celui du Québec et on note une diminution de 3.10 points en 2019 chez les femmes par rapport à 2015. La pandémie a affecté les métiers liés à l'industrie touristique dans laquelle il y avait forte proportion de femmes.

Constat	V
---------	---

6.3 Revenu annuel médian de la population active de 15 ans et plus, Baie-Saint-Paul- Québec 2015 à 2019

	2015 (\$)		Écart H/F	2019		Écart H/F	Variation 2015-2019	
	H	F		H	F		H	F
BAIE-SAINT-PAUL	34 572 \$	26 572 \$	8 000 \$	41 600 \$	34 800 \$	6 800 \$	20 %	31 %
Québec	37 842 \$	28 522 \$	9 320 \$	44 800 \$	37 200 \$	7 600 \$	18 %	30 %

6.3 Revenu annuel moyen de la population active de 15 ans et plus, Baie-Saint-Paul- Québec 2015 à 2019

	2015 (\$)		Écart H/F	2019		Écart H/F	Variation 2015-2019	
	H	F		H	F		H	F
Baie-Saint-Paul	44 227 \$	32 634 \$	11 593 \$	50 120 \$	39 600 \$	10 520 \$	13 %	21 %
Québec	49 087 \$	36 203 \$	12 884 \$	52 450 \$	39 520 \$	12 930 \$	7 %	9 %

L'inégalité des revenus médians et moyens entre les hommes et les femmes se poursuit avec des écarts se situant autour de 8 000 \$ en 2015 à Baie-Saint-Paul et de 9 300 \$ dans l'ensemble du Québec.

En 2019, l'écart pour les femmes de Baie-Saint-Paul et les hommes a légèrement diminué, tout comme le revenu des femmes du Québec, probablement en raison de la pandémie de COVID-19 et des primes accordées au personnel soignant constitué majoritairement de femmes. Les métiers liés à la santé nécessitant un diplôme d'études collégial tel que le métier d'infirmière sont souvent des métiers féminins et correspondent à une proportion importante des emplois à Baie-Saint-Paul, le tout tel que présenté plus loin dans le tableau Grandes catégories des professions à Baie-Saint-Paul.

Au chapitre des écarts de revenu entre 2015 et 2019, le revenu des femmes a augmenté de 31 %, tandis que la hausse du revenu des hommes se situe autour de 20 %.

Pour le revenu moyen, il demeure relativement stable avec un écart plus grand entre les hommes et les femmes, se situant autour de 10 500 \$ pour Baie-Saint-Paul et près de 13 000 \$ pour le Québec.

Soulignons que les revenus médian et moyen, malgré des hausses beaucoup plus importantes, tant pour celui des femmes que celui des hommes entre 2015 et 2019, demeure inférieurs à celui du Québec.

Constat	0
---------	---

6.4 Répartition de la population selon le plus haut niveau de scolarité atteint

	Baie-Saint-Paul			Québec		
	2016	2021	Variation	2016	2021	Variation
Moins d'un diplôme d'études secondaires	22,60 %	19,20 %	(3,00)	20,00 %	18,20 %	(1,8)
Études secondaires	20,70 %	21,20 %	(0,5)	21,50 %	21,40 %	(0,1)
École de métier	21,20 %	20,10 %	(1,1)	16,90 %	15,80 %	(1,1)
Diplôme collégial	17,06 %	18,50 %	1,44	17,56 %	17,40 %	(0,16)
Grade universitaire (bac et plus)	13 %	17,40 %	4,4	20,52 %	23,50 %	3

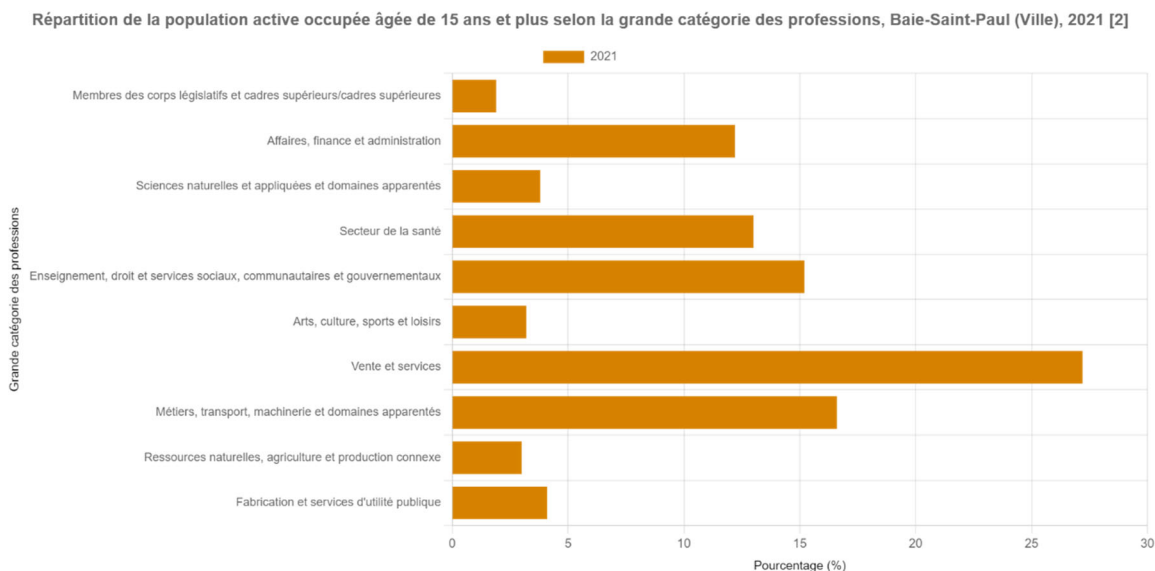
La situation de Baie-Saint-Paul sur le plan de la scolarité ressemble à celle du Québec. La principale différence se trouve dans :

- La proportion de diplôme d'école de métier qui est plus grande, soit 20 % par opposition à 16 %;
- Les grades universitaires sont beaucoup moins présents (- 6 points de %) par rapport au reste du Québec, et ce, malgré une augmentation de 4,4 points de % des grades universitaires par rapport à 2016;
- Une augmentation de diplôme collégial légèrement plus forte en comparaison avec la moyenne du Québec qui a légèrement diminué.

6.4 Répartition de la population de Baie-Saint-Paul selon le plus haut niveau de scolarité atteint hommes et femmes 2021

Diplômes 2021	Total (%)	H (%)	F (%)
Aucun diplôme ou grade	19	18	20
Études secondaires	21	22	21
École de métier	20	24,5	15,8
Diplôme collégial	19	18,5	18,5
Grade universitaire (bac et plus)	17	15	20

Ce portrait se reflète dans le tableau Grandes catégories des emplois occupés présenté plus bas. La catégorie vente et service (incluant l'industrie touristique) et celles des métiers dominant, suivies par celles de l'enseignement et le secteur de la santé.



7.1 Valeur moyenne des propriétés

Nous présentons les principaux constats sur le logement à Baie-Saint-Paul puisqu'une étude exhaustive sur la question a été réalisée en 2021 et des actions précises sont en cours :

- Formation d'un comité habitation;
- Sondage sur le type de logement recherché par la population;
- Élaboration de diverses formes d'habitation plus abordables pour répondre à la demande.

Principaux constats³

Le problème de logement est grandissant, non seulement à Baie-Saint-Paul, mais aussi à travers le pays. Il s'agit d'un problème qui s'étend désormais à l'échelle planétaire.

À Baie-Saint-Paul, il y a peu d'espaces disponibles pour la construction résidentielle. Un phénomène de rareté s'est donc installé au fil du temps, rendant propice l'augmentation des prix demandés pour l'achat d'une résidence sur le marché de la revente.

En 2021, il y avait 3 430 ménages à Baie-Saint-Paul et le taux de propriété était de 63,7 %, en baisse de 5,6 points de pourcentage par rapport à 2016. Les maisons individuelles non attenantes

³ Tirés de l'Étude sur le logement à Baie-Saint-Paul, 2021, Arpent.



représentaient 60,4 % de tous les logements privés occupés sur le territoire en 2021. Près de 64 % de ces ménages sont des propriétaires et 36 % sont des locataires.

En 2021, 21,5 % des adultes âgés de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés étaient seuls, par rapport à 19,9 % en 2016.

Valeur moyenne des immeubles de type résidentiels au rôle d'évaluation foncière, Baie-Saint-Paul

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2017-2021
Nombre de résidences	3 311	3 375	3 402	3 441	3 453	4.2 %
Valeur moyenne	205 812	219 461	219 828	221 724	223 601	8.2 %

Valeur estimée* par le propriétaire des logements, Statistique Canada, 2021

	2021
Valeur médiane des logements	250 000 \$
Valeur moyenne des logements	279 600 \$

* Valeur (estimée par le propriétaire) désigne le montant en dollars que s'attendrait à recevoir le propriétaire s'il vendait ses biens.

Valeurs des résidences affichées sur Centris (18 janvier 2023)

Emplacement	Type	Coût affiché sur Centris
Rue des Saules	Unifamiliale isolée	295 000 \$
Rue des Fougères	Unifamiliale en rangée	479 000 \$
Rue des Fougères	Unifamiliale en rangée	499 000 \$
Rue Sainte-Anne	Unifamiliale isolée	849 000 \$
Chemin du Relais	Unifamiliale Isolée	547 000 \$
Rue des Fougères	Unifamiliale en rangée	369 000 \$
Rue des Fougères	Unifamiliale en rangée	379 000 \$

Rue Richelieu	Unifamiliale isolée	489 000 \$
Rue Saint-Joseph	Unifamiliale isolée	425 000 \$

En enlevant la plus haute et la plus basse valeur, la valeur moyenne affichée pour l’achat de ces résidences est de 455 282 \$.

Il est intéressant de comparer les écarts entre l’évaluation municipale, l’évaluation estimée du propriétaire et les valeurs affichées sur le marché de la revente, soit respectivement 223 000 \$, 279 600 \$ et 455 288 \$. Le prix affiché sur le marché de la revente correspond donc à plus du double de la valeur au rôle.

Constat	R
---------	---

7.5 Programme de rénovation des résidences anciennes

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec a mis fin au programme en 2011. Ce programme accordait un montant maximal donné par la Ville de Baie-Saint-Paul en collaboration avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, et pouvait atteindre 18 000 \$ par résidence inscrite à l’inventaire architectural de la municipalité.

Toutefois, pour encourager les propriétaires de résidences patrimoniales à conserver et habiter leur résidence située dans des secteurs de PIIA, la Ville a opté pour une nouvelle formule. Le programme d’aide-conseil à la rénovation (SARP) a pour but de soutenir les initiatives de rénovation de résidences à caractère patrimonial situées en zone de PIIA. Le SARP est un organisme formé de professionnels et spécialistes en rénovation patrimoniale qui offrent leurs services aux municipalités qui souhaitent soutenir les efforts de leurs citoyens en matière de restauration de bâtiments anciens. Il s’agit d’un service d’accompagnement défrayé par la Ville à raison de 10 dossiers par année, comprenant la réalisation d’esquisses et de propositions pour des travaux à effectuer de façon à mettre en valeur le bâtiment à restaurer. Depuis 2008, 65 résidents ont profité du programme.

Pour l’année 2015-2016, avec l’adoption des nouveaux plans/règlements d’urbanisme (donc l’ajout de plusieurs zones assujetties au PIIA), les demandes se sont multipliées et ont dépassé les dix consultations disponibles. Pour ces raisons, à partir de l’année 2017, nous avons ajouté deux consultations additionnelles pour une douzaine par année.

Constat	V
---------	---

7.6 Le programme de rénovation Québec (PRQ)

La Ville de Baie-Saint-Paul, en partenariat avec la Société d’Habitation du Québec, a relancé son programme d’aide financière visant à soutenir les initiatives en rénovation résidentielle.

Le programme comporte deux volets :

- 1) Interventions écoénergétiques, sécurité et salubrité;
- 2) Rénovation patrimoniale.

La contribution de la Ville et de la Société de l’habitation du Québec représente les deux tiers du coût des travaux, n’excédant pas 12 500 \$ par bâtiment. Le propriétaire doit assumer au minimum le tiers des coûts des travaux.

Programme Rénovation-Québec				
Année du programme	Part Ville	Part SHQ	Part propriétaire	Total
2017-2018	43 734.46 \$	43 734.46 \$	115 778.05 \$	203 246.98 \$
2018-2019	18 000 \$	18 000 \$	61 835.04 \$	97 835.04 \$
2021-2022	43 860.55 \$	43 860.55 \$	84 860.52 \$	172 581.64 \$
Total :	105 595.01 \$	105 595.01 \$	262 473.61 \$	473 663.63 \$

Programme d’aide à la restauration patrimoniale (PSMMPI, volet 1a)				
Programme 2021-2023	Part Ville	Part MCCQ	Part propriétaire	Total
2021	18 200.00 \$	27 300 \$	64 561.98 \$	110 061.98 \$
2022	8 200 \$	12 300 \$	10 731.23 \$	31 231.23 \$

Depuis 2018, ce sont près de 475 000 \$ en travaux écoénergétiques et, pour le volet restauration patrimoniale, près de 150 000 \$ qui ont été investis.

Constat	V
---------	---

7.7 Liste des infrastructures culturelles et de loisirs, Ville de Baie-Saint-Paul, 2022

Baie-Saint-Paul est bien équipée en infrastructure de loisir et de culture pour une municipalité de sa taille comme en témoigne le tableau plus bas.

En ce qui concerne l'aréna, la Ville a obtenu les subventions nécessaires à sa mise aux normes. Le budget de réalisation des travaux se chiffrait à 6.5 M\$, l'inauguration du bâtiment est prévue pour l'automne 2023.

Pour la piscine située au centre éducatif Saint-Aubin, des travaux de mises aux normes sismiques ont été réalisés en 2015. Quant à la pataugeoire qui se trouvait autrefois dans l'ancien hôpital démoli en 2018, elle n'a pas été reconstruite. Des demandes de subventions gouvernementales ont été faites pour permettre la construction d'une nouvelle pataugeoire juxtaposée à la piscine située au Centre éducatif Saint-Aubin. Ces subventions n'ont pas été obtenues.

Il faudra retravailler ce dossier qui est un équipement important dans l'offre sportive municipale pour attirer des jeunes familles à venir s'établir.

Cependant, un nouvel hôpital a été construit et est en opération depuis 2015.

Par ailleurs, la Ville a acquis l'Ensemble conventuel des Petites franciscaines de Marie, désormais Maison Mère. Ce bâtiment accueillera l'Espace bleu de Charlevoix nécessitant un investissement de 30 M\$ de la part du gouvernement du Québec.

Finalement, la construction du Pavillon du Saint-Laurent a été réalisée en 2021.

Cette liste ne présente pas un tableau exhaustif de toutes les infrastructures que l'on retrouve dans la ville, mais en donne un aperçu. Les éléments en surbrillance sont des ajouts d'importance qui ont été faits pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

Constat	V
---------	---

2023	Propriété Ville	Précisions
Bibliothèque René-Richard	Oui	Ouvert gratuitement à l'année - Accès universel - Œuvre d'art publique
		Exposition permanente d'œuvres de René Richard

		Centre d'archives régional de Charlevoix (hébergé au sous-sol)
		Collection de plus de 20 000 volumes
		Salle Pierre-Perrault qui accueille une dizaine d'expositions temporaires annuellement ainsi que différentes activités d'animation comme l'heure du conte par exemple ou des conférences.
		Toilettes accessibles
Carrefour culturel Paul-Médéric	Oui	Accès gratuit. Ouvert à l'année 5 salles d'expositions, une salle de réunion et un hall
		Deux expositions temporaires et présentation d'une vingtaine d'expositions temporaires annuellement.
		Œuvre d'art public et lieu commémorant la nomination de Baie-Saint-Paul à titre de Capitale culturelle du Canada
		Accueil de groupes scolaires. Activité d'animation et de médiation culturelle. Cours culturels et prêt de salle aux organismes de la région. Lieu intérieur du Marché de Noël. Prestations lyriques. Lieu de spectacle en cas de pluie (Animation BAIE-SAINT-PAUL)
Maison René-Richard	Oui	Don récent à la Ville octobre 2022. Site classé. Comité formé pour l'établissement d'un plan de développement et de mise en valeur du bâtiment, mais aussi du terrain.
Pavillon du Saint-Laurent	Oui	Ouverture 6 mois en 2022. Accès gratuit.
		Une salle d'exposition temporaire et un jeu d'évasion (payant) tous deux sur la thématique du fleuve Saint-Laurent
		Toilettes accessibles à l'année.
		Partenariat avec l'organisme GUEPE pour l'animation du lieu par des guides-naturalistes et la présentation d'une programmation d'activités nature

Aréna Luc-et-Marie-Claude	Oui	Construction en 1974. Apprentissage des sports de glisse (patin artistique et hockey en collaboration avec deux organismes partenaires. Opération hivernale principalement, mais lieu d'entreposage et d'animation à l'occasion pour certaines fêtes et activités en cas de pluie.
		Rénovation du système de réfrigération, de la dalle de béton, de l'éclairage et des bandes de patinoire en 2019. A
		Agrandissement (ajout de 2 chambres et d'une salle multi fonctionnelle) et réfection des installations. Accès universel.
		3 tournois de hockey mineur organisés par le Hockey mineur et un tournoi de hockey adulte. Un championnat de patinage artistique organisé par le Club de patinage artistique
		Cours de loisirs et de culture et location de salle privées
Centre sportif Saint-Aubin	Non	Entente de location avec le Centre de services scolaires de Charlevoix
		1 Gymnase
		1 Palestre
		1 piscine
		3 vestiaires avec douches et toilettes
		2 toilettes + 2 bureaux
		Auditorium Laurent-Veilleux
		Local intérieur avec toilettes pour chausser patins près de la patinoire
Infrastructures hivernales - Parc régional Saint-Aubin - Accès gratuit	Oui	Patinoire avec bandes pour la pratique du hockey et du patinage
		Sentier de glace de 0,3 KM
		Sentier de ski de fond de 3 KM
		Sentier de marche de 2 KM
		Cabane chauffée près du sentier glacé pour chausser patins
	Oui	1 terrain de soccer/football

<p>Infrastructures estivales - Parc régional Saint-Aubin - Accès gratuit</p>		1 mini terrain de soccer
		1 terrain de soccer avec éclairage
		1 piste d'athlétisme
		1 terrain de balle molle avec éclairage
		1 terrain de basketball
		2 terrains de tennis avec bâtiments/toilettes/vestiaire
		2 aires de jeux
		1 terrain de volleyball de plage
		piste d'athlétisme
		Bloc sanitaire avec toilettes
		Portion de piste cyclable de 3 KM
		Secteur boisé avec sentiers
		2 Parcours d'entraînement aménagés en collaboration avec le Centre communautaire Pro-Santé pour personnes âgées
		un parc de planche à roulettes avec éclairage
un parc de vélo de style « pump track »		
Parcs de proximité	Oui	<p>2021-2022 Aménagement du nouveau parc de l'Usine</p> <p>8 parcs de proximité offrant différents modules de jeux ou équipements pour les enfants de 0 à 18 ans. (Virevolte-Domaine-Fortin-Filion-Jonzac-Ménard-Renaud-Robert-Leblanc-Yvonne Bolduc)</p>
Espaces verts	Oui	16 haltes et espaces verts entretenus et aménagés par la Ville, dont les trois entrées de la Ville. Présence de différents mobiliers comme des bancs et des poubelles.
Jardins de François	Oui	2016 - Acquisition par la Ville de l'ensemble conventuel des Petites Franciscaines de Marie comprenant un majestueux jardin aménagé en l'honneur de Saint-François. Ouverture de juin à octobre. Accès gratuit. Entretien par la Ville et gestion du site et des activités par Maison Mère.
Parc régional - Boisé du quai	Oui	Accès gratuit

		Quai aménagé pour piétons seulement
		Katabatik - partenaire privé location embarcation nautique (kayak) et excursions
		Stationnement et aires de pique-nique
		Modules de jeux pour les 0 à 15 ans
		Dunes protégées
		Sentiers de randonnées pédestres
		Tour d'observation 360 degrés
		Espace gazonné permettant l'accueil de spectacle/jeux gonflables
		Piste de décollage planeur en collaboration avec un propriétaire privé
		2023- Nouveau construction observatoire astronomique en collaboration avec le Club d'astronomie pour l'animation d'activités
		Tour d'observation 360 degrés
		3 panneaux d'interprétation sur la biodiversité et les richesses naturelles du secteur.
Parc régional - Parc du Gouffre	Oui	Sentier Robert-Leblanc
		2 Sites autorisés pour feux avec foyers conformes
		Porte d'entrée des sentiers de randonnée pédestre du Gouffre (MRC)
		Site gazonné permettant l'aménagement d'un camping en collaboration avec le Festif pendant l'événement
		Petites plages et sentiers permettant l'accès à la Rivière-du-Gouffre
Événements et activités - Accès gratuit sauf pour le Rendez-vous de la santé où l'inscription aux différentes catégories est payante.	Oui	Animation BAIE-SAINT-PAUL (spectacles de musique et animation de cirque) 6 fins de semaine en période estivale
		Fête de l'Halloween
		Patinage animé de Noël
		Programme d'activités libres pour la période des fêtes

		Fête hivernale
		Programme d'activités libres pour la semaine de relâche
		Bain libre animé
		Rendez-vous de la santé
		Jour de l'arbre et de l'horticulture
		Fête du Québec et du Canada
Programme de loisirs et de culture	Oui	Publication 2 fois par année (Automne et Hiver/printemps/été) de cours offerts par la Ville et en collaboration avec différents partenaires.
		Plus de 200 activités offertes annuellement, dont un camp de jour, des cours de natation, de conditionnement physique, de jardin d'enfants, de judo, etc.
Programme des activités culturelles	Oui	Publication regroupant tous les détails sur les activités et événements culturels estivaux ainsi que les expositions au Carrefour culturel et à la Bibliothèque (plus de 30 expositions annuellement et une quinzaine d'activités vernissages et autres)
Activités gratuites 0 à 5 ans - Passeport piscine et Aréna - 2e enfant 25 % 3e enfant gratuit	Oui	Rabais de 25 % pour inscription d'un deuxième enfant à une même activité et gratuité pour le 3e enfant et plus
		2020-Gratuité offerte pour les activités libres aux enfants de 0 à 5 ans
		2023 - Uniformisation des tarifs piscine et Aréna et création d'un passeport à prix réduit.
Circuit patrimoine bâti	Oui	20 panneaux d'interprétation et de mise en valeur de l'architecture
Circuit des plaques, bustes, monuments et œuvre d'art public	Oui et non	8 œuvres d'art, 13 plaques et monuments, 12 bustes d'artistes répartis à travers la Ville et mis en valeur par une carte avec leur emplacement ainsi qu'une courte description sur le site web de la Ville. 90 autres éléments sont présents sur le territoire et ne sont pas présentés à l'intérieur du circuit.

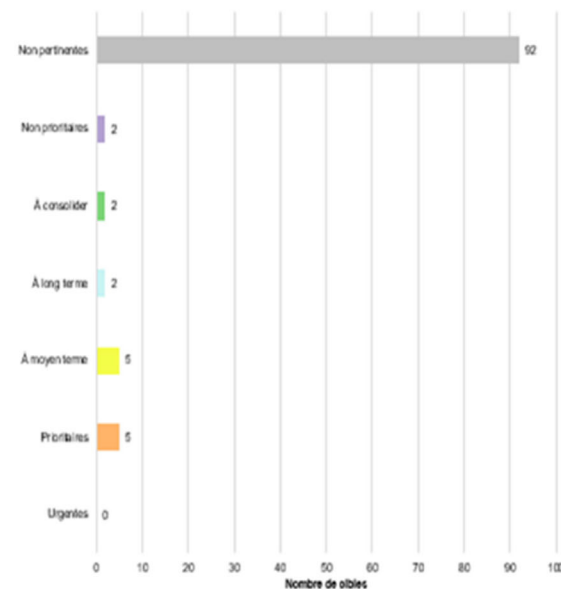
Annexe 2 : Grille d'analyse de l'IFDD



Résultats-synthèses

	Nombre de cibles	Nombre de cibles analysées	Cible non complétée	Nombre de cibles urgentes	Nombre de cibles prioritaires	Nombre de cibles à moyen terme	Nombre de cibles à long terme	Nombre de cibles à consolider	Nombre de cibles non prioritaires	Nombre de cibles non pertinentes
TOTAL DES CIBLES POUR LES 17 ODD	169	108	61	0	5	5	2	2	2	92
ODD 1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	7	7				3	1	1		2
ODD 2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	8	5	3							5
ODD 3 - Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	13	7	6							7
ODD 4 - Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	10	3	7							3
ODD 5 - Poursuivre à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	3	6	3							6
ODD 6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	8	4	4							4
ODD 7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	5	5			2		1			2
ODD 8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent	12	6	6							6
ODD 9 - Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	8	4	4							4
ODD 10 - Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	10	5	5							5
ODD 11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	10	10			3	2		1	2	2
ODD 12 - Établir des modes de consommation et de production durables	11	5	6							5
ODD 13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*	5	2	3							2
ODD 14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins de développement durable	10	8	2							8
ODD 15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	12	6	6							6
ODD 16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	12	8	4							8
ODD 17 - Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	13	17	2							17

Résultats-synthèses de la priorisation des cibles des ODD



BSP



Annexe 3 : Tableau synthèse EDS

À venir